

Le décès constaté, il s'occupa des funérailles, tristement mais froidement, comme il faisait toute chose. Un étranger qui l'eût vu, ne se fût point douté qu'il venait de se creuser un pareil abîme dans la vie de cet homme.

Trois jours après, les funérailles étaient accomplies, et il ne restait plus rien sur cette terre du beau lis qui y avait fleuri un instant.

En revenant du caveau, M. Soussloff se fit conduire chez le grand maître de police, fit passer son nom et fut reçu.

— Excellence, lui dit-il, il y a dix ans que j'ai empoisonné mon beau-père et ma belle-mère, pour jouir plus vite de leur fortune.

Depuis ce crime, que tout le monde ignore, rien ne m'a réussi; mais au contraire, tout a tourné à mal contre moi et autour de moi. Un banquier chez lequel j'avais placé une somme de cent mille roubles a fait banqueroute; mes villages et mes forêts ont brûlé sans qu'on ait jamais su qui y avait mis le feu; mes bestiaux sont morts d'une épidémie; ma femme a succombé à une fièvre pernicieuse; enfin, ma fille vient d'être tuée par un accident que vous avez su, et qui est presque impossible à comprendre.

Je me suis dit alors : « La main de Dieu est sur moi; livre-toi et expie. »

— Me voilà, Excellence. J'ai tout avoué; faites de moi ce que vous voudrez.

M. Soussloff, envoyé à la forteresse, y attend son jugement et y paraît sinon plus gai, du moins plus calme qu'il ne l'a jamais été.

Alexandre Dumas.

— La Guienne raconte que Mlle X..., institutrice à Bordeaux, s'était rendue chez une de ses connaissances. Là, elle eut la fantaisie de jouer avec un pistolet qui se trouvait sous sa main. On lui fit observer que cette arme pouvait être chargée; mais on la lui remit bientôt, après avoir fait brûler une capsule. Mlle X... ajusta alors avec une entière confiance plusieurs des personnes qui l'entouraient, s'amusant beaucoup de la détonation produite par chaque capsule nouvelle.

Sur ces entrefaites, le facteur du lieu arrive. Mlle X..., persistant dans sa plaisanterie, le prit à son tour pour point de mire. Mais cette fois, une détonation terrible se fait entendre, et le malheureux tombe baigné dans son sang; une

balle venait de lui traverser la poitrine. A l'heure qu'il est, on conserve peu d'espoir de le sauver.

Nous renonçons à dépeindre le désespoir de l'auteur involontaire de ce déplorable événement. Mlle X... est demeurée longtemps sans connaissance et dans un état presque aussi inquiétant que celui de sa victime.

— On lit dans le Messager de la Manche :

« La commune de Rauville-la-Place (arrondissement de Valognes) vient d'être le théâtre d'un drame épouvantable. Un homme, dans un moment d'exaltation, a frappé mortellement son frère et trois autres personnes, et pour comble son forfait, il a mis le feu à la maison dans laquelle il résidait. Voici les renseignements qui nous parviennent sur ce crime, qui a semé l'effroi dans cette contrée de notre département, toujours si paisible. »

Depuis deux ou trois jours, le nommé Risbey, cavalier au 4e escadron du train, en congé renouvelable dans sa famille à Rauville-la-Place, sans être atteint d'aliénation mentale, était en proie à une grande exaltation d'esprit. — Les médecins, dont les appréhensions n'étaient que trop fondées, avaient prescrit qu'il fût gardé à vue.

Le 26 octobre, à cinq heures du matin, les gardiens, profitant d'un moment de repos du malade, s'éloignèrent un instant. — A peine étaient-ils sortis, que Risbey, pris d'un accès furieux, se saisit d'une hache, et frappe son frère gisant infirme dans son lit et le tue; sa mère parvient à s'enfuir. — Le meurtrier met ensuite le feu à la maison, et, se tenant sur le seuil, il empêche les voisins de pénétrer dans l'intérieur; puis tout à coup il s'élance à travers champs, dans la direction de l'église de Rauville. Sur sa route, il rencontre les nommés Henri Fauvel, Jacques Meslain, Jules Fauvel, cultivateurs dans la même commune, qui, éveillés par le tocsin, accouraient au feu; les deux premiers sont frappés mortellement à la tête par la hache du meurtrier; le troisième n'évite le même sort que par la fuite.

Risbey, sans s'arrêter à ces victimes, continue sa course furieuse; en entrant dans le cimetière qui entoure l'église, il rencontre le père du sacristain, Jacques Meslain, vieillard de 74 ans, qui venait de sonner le tocsin, en l'absence de son fils; il lui porte deux coups de hache à la tête et l'étend mort à ses pieds.

Le meurtrier pénètre alors dans l'église, se dirige vers l'autel qu'il souille de sang; allume les cierges, entre dans la sacristie, y dépose sa hache, s'empare d'un calice, y verse du vin et la moitié d'une hostie non consacrée, revient à l'autel, s'efforce en vain d'ouvrir le tabernacle, prépare le missel et simule le saint sacrifice.

Cependant, l'alarme s'était répandue; le curé de Rauville accourt, et, par sa présence, impose au misérable qui le suit sans résistance. A la porte de l'église, il a été arrêté par la gendarmerie accourue sur les lieux, et qui l'avait suivi jusque-là à la trace du sang qu'il laissait sur le sol.

Tous ces faits se sont passés en moins de deux heures. Cet homme semble fou; cependant son premier interrogatoire, bien que renfermant quelques divagations, laisse voir le travail de la raison, de la comparaison et de l'intelligence. Il avoue tout et dit avoir été entraîné par son exaltation religieuse.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, deux des victimes sont mortes sur le coup; les deux autres sont dans un état désespéré.

L'incendie a consumé entièrement la maison, ainsi que ce qu'elle contenait. La perte est évaluée à 6,792 fr. Rien n'était assuré.

Le 1er novembre, à Londres, de très-bonne heure, presque toute la capitale, et surtout la Cité à West-End, ont été enveloppées par un brouillard assez épais pour rendre de grandes précautions nécessaires pour tous les conducteurs de voitures. Sur la Tamise, presque toute la navigation a cessé. — Jusqu'à une heure de l'après-midi, le gaz a été allumé dans toutes les boutiques et les établissements publics.

Les Anglais, on le sait, sont les plus intrépides faiseurs d'ascensions. Les Anglaises ne le cèdent pas en intrépidité, et dès qu'un lieu élevé se présente à leur vue, elles s'empressent de chercher le moyen d'y atteindre. C'est ainsi que les monuments les plus élevés, les montagnes les plus inaccessibles ont été visitées jusqu'au sommet par nos voisins d'outre-Manche. Cependant ces excursions ont leurs dangers. Le voisinage de Clifton, près Bristol, a été ces jours derniers mis en émoi par un accident fatal arrivé à une jeune lady, fille d'un ministre résidant près de Cloucester. La jeune fille en question, miss Mary Richmond, âgée de dix-

huit ans, était en visite chez des parents à Clifton. Vendredi, elle voulut monter jusqu'à l'aiguille d'un rocher appelé Lion's Head Cliff, qui s'élève à 300 pieds au-dessus de la route et domine un magnifique panorama. Quand la jeune fille fut au point le plus élevé, elle perdit l'équilibre et roula jusqu'à ce qu'enfin elle tomba sur la tête au milieu de la route qui borde la rivière. On lui porta secours aussitôt, mais la malheureuse enfant ne forma plus qu'un assemblage de lambeaux sanglants, et la vie l'avait déjà quittée. C'est le quatrième ou le cinquième accident de ce genre qui se produit en cet endroit depuis une vingtaine d'années.

MM. PÉGOT-OGIER & Co, banquiers à Paris, 7, rue de la Bourse, reçoivent toutes sommes pour reports, aux conditions les plus avantageuses. — Achats et ventes, sans commission de tous effets publics, actions et obligations. — Versements à volonté. (Voir aux annonces.) 1217-1)

M. le docteur MÉNE, de Paris, connu depuis trente ans par ses succès dans les cas d'affection de l'organe de l'ouïe, vient d'arriver à Lille, où il séjournera peu de temps. Il reçoit, rue Esquemoise, 126.

CHEMIN DE FER DU NORD. Produits de la semaine du 15 au 21 octobre 1858. Table with 2 columns: Product, Amount. Includes rows for voyageurs, bagages, and total for weeks of 1857 and 1858.

Administration : 7, RUE DE LA BOURSE, PARIS

LE CRÉDIT FINANCIER

Administration : 7, RUE DE LA BOURSE, PARIS

Opérations de Banque et de Bourse, Caisse de Dépôt, Reports, Rénégociations réglés tous les mois.

MM. Pégot-Ogier et Co se chargent pour le compte de tiers des opérations suivantes : Souscrire, acheter et vendre tous effets publics, actions et obligations industrielles de France et de l'étranger; prendre part, sur ordres, à tous emprunts, soit d'Etats, soit de départements, villes et compagnies, à tous travaux publics, entreprises particulières, commerciales et industrielles; faire des avances ou ouvrir des crédits, en comptes courants, sur dépôts de titres, effets publics, actions ou obligations; recevoir des sommes en comptes courants et tous titres en dépôt.

Caisse de report recevant toutes sommes pour être utilisées en REPORTS. Le report est une opération lucrative et sûre, puisqu'elle repose toujours sur actions ou obligations, offrant toute garantie. Versements à volonté. (Chaque compte courant est arrêté au bout d'un mois.)

Il est délivré à chaque déposant un extrait d'un registre à souche contenant la quotité des sommes ou des titres et valeurs, et les conditions du versement servant de récépissé.

MM. E. Pégot-Ogier et Co se chargent, pour le compte de leurs clients, de les représenter aux assemblées d'actionnaires et dans toutes les affaires où leurs intérêts se trouvent engagés; de toucher tous effets publics, arrérages de rentes, coupons d'actions ou d'obligations, etc.; d'opérer les versements appelés; de convertir les titres, d'effectuer les dépôts, retraits ou renouvellements de dépôts d'actions, de fournir les renseignements les plus exacts sur la valeur de tous titres; de faire, pour le compte des compagnies, tous paiements d'intérêts et de dividendes, et, en général, toutes opérations de finances.

Pour toutes demandes et lettres, écrire franco à MM. E. PÉGOT-OGIER & Co, banquiers à Paris, ou à M. le Directeur du CRÉDIT FINANCIER, rue de la Bourse, 7. — Pour envois de fonds, envoyer par lettres chargées, et dans les villes où la Banque de France a des succursales, verser au crédit de MM. E. PÉGOT-OGIER & Co, banquiers.

Le CRÉDIT FINANCIER, journal hebdomadaire, le meilleur marché de tous les journaux, QUATRE FRANCS PAR AN pour Paris et les départements, paraît le samedi matin et contient un article SITUATION, résumé général de la Bourse de la semaine; un ou deux articles d'étude, de discussion, donnant sur toutes les opérations importantes du moment les détails indispensables; une CHRONIQUE des Chemins de fer français et étrangers, renseignements pris à la source même, sur les lignes projetées ou en cours d'exécution; détails de service; FAITS DIVERS et nouvelles; inventions; applications de la science à l'industrie; détails commerciaux sur les denrées de première nécessité; BIBLIOGRAPHIE spéciale, commerciale, scientifique, financière; ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES, paiements d'intérêts et de dividendes; JURISPRUDENCE commerciale; BULLETIN des théâtres de Paris; COURRIER FINANCIER DE LA SEMAINE et feuilleton; enfin, un TABLEAU de la Bourse relevé sur la cote officielle. (2-1217)

CHEMIN DE FER DU NORD -- NOVEMBRE 1858

Table of train schedules for the Chemin de Fer du Nord in November 1858. It lists routes between Lille, Roubaix, Paris, Calais, Dunkerque, Mons, and Ostende, with departure and arrival times for various train services.